

• EN BREF

60%

*Finistère
L'Annuaire des entreprises*

C'est la part des emplois privés contrôlés par un centre de décision finistérien dans le département. Une « relative indépendance économique », conclut Investir en Finistère, qui a mené cette enquête. L'étude montre tout de même un recul de cet indicateur. Le taux était de 64 % en 2000. « 197 sur les 483 entreprises stratégiques contrôlées localement ont un dirigeant de 55 ans ou plus, soit 41 % des entreprises », note encore l'étude.

Fédération du BTP 15 priorités pour les députés



Au lendemain des élections législatives, la fédération du BTP (458 adhérents représentant 8.906 salariés en Finistère) a préparé « 15 priorités du bâtiment » qu'elle remettra en septembre aux nouveaux députés. Parmi les demandes : le maintien du taux de TVA réduit,

l'exclusion des auto-entrepreneurs du champ du bâtiment, ou encore la réduction des délais des clients privés à 30 jours. « Nous devons payer nos fournisseurs avec ce délai, alors que nous sommes encore payés à 45 jours. À un moment, la trésorerie ne suit plus », explique Jean-Paul Jégou (photo), récemment reconduit en tant que président. Par ailleurs, la fédération bretonne lancera le 7 septembre depuis Brest une grande campagne de communication régionale, signée Smac Conseil à Lorient. www.lebatiment-bretagne.com.